L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 26 à 6 h. 7.

Une importante distribution de primes a eu lieu au Bureau de Bienfaisance

...pour les ménages les mieux tenus et les familles nombreuses ou nécessiteuses

Comme cela se pratique chaque année, ce matin, à 10 h., dans une salle de l'Institut Turgot, il a été procédé à la distribution des primes aux ménages ouvriers les mieux tenus, ainsi qu'aux familles nombreuses ou nécessiteuses, dons provenant des fondations Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand, Julien Gadenne, ainsi que du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul de Four, des Comités des fêtes franco-belges et des quartiers de 1923, de la société « Les Amis de l'Epeule », du Tir Régional et du Bureau de Bienfaisance.

Cette manifestation philanthropique avait pris, cette année, une ampleur inaccoutumée par suite du nombre imposant de bénéficiaires et, de ce fait, de la liste importante des primes accordées à ceux qui se dévouent sans compter pour avoir un intérieur propre et élever leur famille dignement malgré une situation parfois bien difficile.

Cette cérémonie ne rappelle que de très loin, celles d'avant-guerre. Il est vrai que les circonstances actuelles mettent empêchement au développement de cette belle œuvre comme l'aurait voulu les fondateurs. Il s'agit donc d'une simple distribution qui fut pourtant bien grande en elle-même. Elle fut présidée par M. le docteur Delahousse, président du Bureau de Bienfaisance, auquel s'étaient joints MM. Robert Motte, représentant la famille du généreux donateur ; Edouard Demeyère, adjoint au Maire, représentant la municipalité ; Cordonier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance, ainsi que de nombreux administrateurs de cette importante organisation.

Des allocutions furent prononcées par MM. le docteur DELAHOUSSE et Robert MOTTE, après quoi on procéda à la lecture du palmarès suivant :

Le palmarès

Une prime de 360 francs : Delannoy Alfred (9 enfants), rue de Tournai, impasse Devogele, 31.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs et de la Fondation Alfred Motte-Grimonprez, ainsi qu'une indemnité supplémentaire de 8.000 francs des héritiers du légataire.

La valeur totale de ces primes est de 11.812 francs.

Une prime de 402 francs : Duhuis Marceau (11 enfants), 113, boulevard de Metz.

Neuf primes de 250 francs chacune : Geeremynck Emile (8 enfants); femme Desmettre-Willekens (7 enfants) ; Uyttarhaeger Jacques ; femme Rosse-Venreust Marthe ; Vencauwenberghe Joseph ; Tonneau Jules ; Demeester Victor ; De Praetere Georges ; Dizy Maurice.

Douze primes de 225 francs chacune : Duprez Victor (8 enfants) ; Lolivier Lucien, Devos Jean, Desbarbieux Joseph, Heutecœur Emile, Coulle Alfred, Vve Notte-Mille, Vennieuwenhuyse Charles, Mouchon Louis, Brame Louis, Rommel Henri, Frenchomme Narcisse.

Vingt-neuf primes de 200 francs chacune : Impens Fernand (5 enfants), Delqueux Denis, Beudswyn Edouard, Rotsaert Alphonse, Corteville Léon, Crombez Léon, Charon Edouard, Guysens Jean, Petit Jean-Baptiste, Delbart Désiré, Lefebvre Georges, Leplat Georges, Esquenet Lucien, Steenhorts Achille, Van Wassenhove Charles, Plouvier Charles, Coupe Pierre, Liévens Alphonse, Coupleux Moïse, Delepau Georges, Allart Turenne, Erbigo Emile, Vve Duquennoy-Ronsain, Melengreaux Joseph, Dheveloose Gustave, Teghon Jules, Willaey André, Gilme Robert, Coupez Henri.

Deux primes de 150 francs chacune : Debruyne Julien, Vve Fremaux-Derwel.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant de sommes versées par le Comité des Fêtes Franco-Belge de 1923.

La valeur totale de ces primes est de 627 francs.

Une prime de 127 francs : Tas Joseph.

Cinq primes de 100 francs chacune : Verrier Juliette, Van Veghel Martin, Ramos Donato, Adam Gustave, Mahieu Silvère.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gedenne-Michollet à une personne ayant recueilli un orphelin.

Une prime de 126 francs : Catteau Augustin.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Epeule ».

Une prime de 47 francs : Vve Masses-Lefebvre Laure.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 64 francs : Devalle Louis.

Primes accordées en vertu des dispositions du legs Théodore Lallemand-Julien Gadenne aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus.

La valeur totale de ces primes est de 850 francs.

Une prime de 150 francs : Veuve Stressel-Spegel Maria (fils prisonnier, soigne 3 petits enfants).

Sept primes de 100 francs chacune : Gevaert Ernestus, Defoor Maurice, Dexa Edouard, Deldalle Robert, Venhoorde Alfred, Simoens Fernand, Roge Marcel.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant du Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul de Four et de la Basse-Masure.

La valeur de ces primes est de 865 francs.

Une prime de 165 francs : Veuve Lemonnier-Barberey Marie.

Sept primes de 100 francs chacune : Lejeune Joseph, Tack Camille, Grouin Henri, Vandermeersch Joseph, Depoers Maurice, Dauwe Pieter, Verspeels Oscar.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance aux ménages bien tenus ges de famille ou des prisonniers.

La valeur totale de ces primes est de 2.406 francs.

Seize primes de 150 francs chacune : Vve Coupleux-Mauffroy Angéline, Catoire Emile, Holvoet Joseph, Vve Denzua-Demeuleneere, Vve Rosen-Delannoy, Carette Gilbert, Vve François-Lecomte, femme Beulens-Derkinderen, Bauslère Maurice, Vve Lavie-Lenclos Germaine, Pennequin Georges, Dehaene Joseph, Delle Noël, Betourne Georges, femme Vreulx-Cornille Denise, Vve Deveylder-Millot Perneude.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance à des ménages bien tenus ayant 4 enfants à charge et dont le chef travaille.

La valeur totale de ces primes est de 2.750 francs.

Vingt-deux primes de 125 francs chacune : Cnudde Georges, Arlon Raymond, Minnens Alfred, Quastier Amédée, Potteau Edouard, Detre Julien, Vermeesch Robert, Sampa Eugène, Renaud Marcel, De Mesure Pierre, Huyghe Marcel, Lejeune Georges, Coussement Julien, Deleby Georges, Cailleux Georges, Dubrunfaut Pierre, Roux Raymond, Debaisieux Florimond, Leclercq Achille, Meirhaeghe Laurent, Tabouiet André, Obert Adrien.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance à des ménages bien tenus ayant 2 ou 3 enfants à charge.

La valeur totale de ces primes est de 7.300 francs.

Soixante-treize primes de 100 francs chacune : Devlieger Lucien, Liévens Pierre, Beague Louis, Dumortier Léon, Joslen Lucien, Henno Jean, Deronne Albert, Dendooven François, Loriot Raymond, Fournié Lucien, Logs Alexandre, Descamps Emile, Van Steenlandt Raymond, Beaucart Edouard, Dhainaut Marcel, Bruggeman Pierre, Defoor Georges, Devrain Edouard, Martin Jérémie, Dupont Pierre, Tenge Georges, Decruyenaere Ernest, Barbier, femme née Andrieux, Laebens Lucienne, Veuve Herbin-Pureye, Seys Paul, Venhelstraeten Louis, Lefebvre Elise, Dorchi Maurice, Lefebure Henri, Méiard Paul, Fauvarque Henri, Vve Jonville-Dedecker, Prévet Léa, Derreumaux René, Pureye Nestor, Dandois Emile, Vve Lecuyer-Betourne Marie, Lepiet Georges, Pierson Maurice, Vve Stripe-Knockaert Gabrielle, Gevaert Léandre, Bouten Maurice, Gohert Alexandre, femme Deschamps-Deboschère, femme Vandeleene-Verdonck, Deprost Victor, Vve De Langhe-Hennebicq, Plouvier Emile, Bonnet Louis, Defernnes Sophie, Erhigo Albert, Duponcheel Firmin, Veuve Plouvier-Petit Blanche, Lacomte Théophile, Plenckaert Henri, Cleeys Roger, Veuve Decalf-Vendemeulebroucke, Garnoiel Robert, Venelelande Jean, Jemhert Charles, Crespin Marcel, femme Lamon-Vancassel, Hespel Marceau, femme Peere-Delory Judith, Dupret Gustave, Braque Raymond, Mast Albert, Vve Dedecker-Dupriez, Herdelein Georges, Vve Salembier-Duforest Alice, Nys Georges, Vve Lenfant-Vermeirsch Suzanne.

Secours aux habitants privés de ressources

Le paiement aura lieu au Bureau de bienfaisance, dans l'ordre numérique, d'après l'horaire suivant :

Lundi 18 mai : A 8 h. 30, de 1 à 520 ; à 9 h., de 521 à 1.480 ; à 10 h., de 1.481 à 2.540 ; à 11 h., de 3.541 à 5.900 ; à 14 h., de 5.901 à 6.940 ; à 15 h., de 6.941 à 7.350 ; à 16 h., de 7.351 à 7.500.

Les assistés sont priés de se conformer strictement au présent horaire. Aucun paiement n'aura lieu après le lundi 18 mai.

MAISON DES TRAMWAYS

Dimanche à 5 h. 15 et 8 heures
Lundi à 3 h. 30 (pas de soirée)

CONGO-EXPRESS

Un film de mouvement, d'action et d'aventures émotionnantes 2.505

Sociétés et Comités

CARTES. — Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai, chez Lucien Gonce, 123, rue de Flandre, jeu de piquet au profit des prisonniers de la maison.

Petit jeu. Mise 2.50 ; 5 tours pour 15 fr. Conditions habituelles.

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — La secrétaire de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) se tiendra à la disposition des Artisans et Artisanes de Roubaix et environs au siège, 18, rue du Fays, aux jours et heures ci-après : Lundi, de 13 h. 30 à 15 h. ; mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Pour tous renseignements sur la Législation artisanale. Les nouvelles inscriptions seront reçues.

ETAT CIVIL

Naissances : Claude Benoit, de Mouveux, rue des Fleurs, 1 ; Serge Muller, rue Charlemagne, 77 ; Christian Mérsse, rue Galilée, 5 ; Gérard Libeer, d'Hem, rue Jules Guesde, imp. Deldelle, 5 ; Jean-Claude Van Belle, de Lys, rue Fénelon, 48 bis.

Publications : Henri Colier, coiffeur, rue de Tunis, 11 et Raymonde Vanderatlehel, doubleuse, rue de Bouvines, 79, cour Fontier, 5 8; Désiré Dolane, épicier, rue de Tournai, 85 et Madeleine Larouge, modiste, rue Pierre de Roubaix, 141 ; Jean Fourez, manœuvre, rue du Rivage, 78, à Wattrelos et Solange De Block, s. p., rue Henri Martin, 21 ; René Verstaevel, monteur électricien, rue de France, 121 et Gisèle Van Hecke, bobineuse, sentier du Vieux Hutin 71.

Décès : Arthur Wangermés, 82 ans, Grande-Rue, 340 ; Alphonse Poelaert, 72 ans, boulevard de Reims, 181 ; Julien Denollet, 71 ans, rue Drouot, 53 ; Jean-Marie Hak, 4 jours, rue de l'Alma, 244 ; Justine Delobel, ép. Delbeke, 71 ans, rue du Caire, 110, cité Saint-Henri, 25 ; Arthur Vierdot, 64 ans, rue de Rocroi, 75 ; Marie Callmez, 78 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Emile Durain, 68 ans, rue Edouard Vaillant, 90, cité Delcroix, 18 ; Paul Montagne, 72 ans, rue des Vosges, 37 ; Simonne Dufosses, ép. Gheysens, 29 ans, rue Jules Guesde, 198, à Croix.

WATTRELOS

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 3. — Ecole de la Baillerie, rue de la Baillerie.

18 mai : 8 h. à 11 h. 45 : Rues Ed.-Vaillant, Jean-Jaurès 67-91, Contour Saint-Liévin, 3-33 et rangée Pollet, sentier Delbar, rue Duquesnoy, quartier Fauvarque ; 13 h. à 18 h. 30 : rues Mouscron 2-174 et rangée Dupire, Abattoir (pairs), Jules-Guesde 3-315 et 296-310, Hollin.

20 mai : 8 h. à 11 h. 45 : Rues Jules-Guesde 6-214, Baillerie (impairs), sentier des Hauts, rues des Jardins, Vallon 2-66 et 1-65, Henri-Lefebvre (impairs) Neuve (impairs) Bouteillerie 1-51 et 101 multiples ; 13 h. à 16 h. 30 : Château d'Or, carrière Dumont, car. Potteau, contour Saint-Liévin (pairs), maisons Desmettre, Fauvarque, Delaoutre, rue Jean-Jaurès 92-180, car. Dufaye.

21 mai : Rues Vallon, Baillerie, et extrémité, Henri-Lefebvre (pairs) de Leers (impairs) depuis la Maternité jusqu'au cimetière, Beau-Chêne, Maternité (pairs) ; rues des Fossés, Carette, L.-Loucheur, des Poilus, square des Platanes, rue Beau-Saule.

22 mai : Quartier du Nouveau-Monde, rues du Nouveau-Riche, de la Carluyère, Merle, Beau-Lieu, cont. Eglise, rues de l'Enfer, Baillerie (pairs) ; du Plouys, de la Bourde, de Leers 200-309, du Paradis, Racine.

22 mai : 8 h. à 11 h. 45 : Rues Jules-Guesde (partie mitoyenne 322-460), Leruste, Mortelette ; Bouteillerie (pairs en entier et impairs entre la rue Leruste et la rue Gauquier), quartier Delmarre ; 12 h. à 18 h. 30 : Rues Estaimpuis, rangées Nercisse et Briet, Gauquier, Malgré Tout.

L'inscription des commandes de charbon pour le mois de mai sera exclusivement limitée aux consommateurs ne possédant pas le gaz.

Interruption de la circulation des voitures. — Le Maire donne avis qu'en raison des travaux de réfection de la chaussée qui vont être entrepris Chemin de la Carluyère, section comprise entre la rue Racine et le poste de Douanes, la circulation des voitures sera interrompue du 15 mai au 27 juin.

Pendant cette interruption, la circulation sera déviée par le Chemin de Beaulieu.

Les jeux rapportent. — Le Comité des Jeux Populaires dont le siège est chez A. Duhamel, 5, Grand'Place, a reçu les dons suivants pour ses œuvres : 50 fr. de M. Marcel Sesseyn ; 40 fr. de Mme Simoin Gilmet ; 20 fr. de M. Jules Devlaminck, ancien Conseiller municipal.

Dispensaire anti-tuberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : mardi 19 mai, à 9 h. : Dr Montaigne ; jeudi 21, à 13 h. 30 : Dr Bauwin.

L'Infirmière tiendra une permanence le jeudi 21 mai, de 9 à 12 h.

Le Dispensaire anti-tuberculeux sera fermé du 22 mai au 1er juin inclus ; les consultations seront reprises le mardi 2 juin.

CROIX

RÉUNION DU COMITÉ MUNICIPAL

Le Comité municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Vandenas, maire, assisté de M. G. Priau, vice-président.

BUDGET PRIMITIF DE 1942

Le Maire communique à l'assemblée les observations préfectorales au sujet du projet de budget primitif de 1942, et concernant des compressions de dépenses et des propositions de recettes nouvelles.

Après un examen attentif des différents chapitres, le Comité municipal constate l'impossibilité de relever les prévisions de recettes ; les tarifs des concessions au cimetière sont déjà très élevés ; quant à la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, le Comité déclare qu'elle ferait double emploi avec la taxe locale sur les propriétés bâties et non bâties.

En conséquence, l'assemblée maintient ses prévisions de recettes et de dépenses et vote le projet avec un déficit de 350.000 frs.

Pont de Croix. — Le Comité constate avec satisfaction que les travaux du pont de Croix sur le canal ont été conduits avec célérité et d'une manière très satisfaisante, rendant ainsi la circulation facile ; il vote des félicitations aux ingénieurs et entrepreneurs des travaux auxquels il associe les ouvriers qui ont participé aux travaux.

Il décide d'imputer la part contributive de la Ville sur le budget vicinal.

Centre d'Education physique et sportif. — La propriété Catteau, rue J. Jaurès, étant affectée à la construction d'un centre d'éducation physique et sportif, la Maternité Municipale qui devait, selon une décision antérieure, s'installer dans le château, devra définitivement prendre place au N° 5 de l'avenue Delory. D'ailleurs cette dernière propriété vient de bénéficier d'une décision d'utilité publique, en date du 3 mai 1942. Le Comité demande donc une désaffectation du premier projet, pour l'affecter à la création du centre d'éducation physique et sportif.

D'autre part, l'assemblée autorise le Maire à engager des pourparlers pour l'achat des propriétés Tacquet et Derycke, contiguës au Centre Sportif, et qui sont incluses dans le plan.

Contentieux. Une locataire d'une maison de la ville ayant refusé de payer la location, le Maire est autorisé à engager des poursuites.

Taxe sur le gaz et l'électricité. — Le Comité, en établissant une taxe sur la consommation du gaz et de l'électricité, avait décidé d'appliquer à la base, une exonération de 100 mètres cubes. Les Contributions indirectes ont fait observer que cette exonération n'étant pas prévue par la loi, elle ne pouvait être appliquée. Le Comité maintient cependant son point de vue.

Défense passive. — La réception de certains travaux de Défense passive est votée.

Vœu. — Le Comité émet le vœu que la population de Croix soit comprise dans le rayon des communes bénéficiaires de la prime de bombardement et que le personnel et fonctionnaire de l'Etat soit incorporé parmi les bénéficiaires.

Personnel auxiliaire de police. — Le Comité examine la situation des agents auxiliaires de la police et prend une décision favorable à certains agents, actuellement défavorisés.

Les travaux préliminaires du Centre Sportif vont commencer

En mars dernier, le Comité municipal votait le projet de création d'un centre d'éducation physique et sportif, dans l'ancienne propriété Catteau, rue J.-Jaurès, achetée pour y installer la Maternité municipale, puis occupée par les vieillards de l'Hospice en attendant qu'ils reprennent place rue des Ogiers, dans l'immeuble construit en 1915.

Le projet a été soumis aux autorités compétentes qui l'ont étudié attentivement et qui bientôt sans doute lui donneront leur approbation.

Un nouveau pas en avant dans la réalisation de ce projet vient de s'accomplir ; en effet, le directeur de l'éducation générale et sportive du Nord, vient d'annoncer à M. le Maire de Croix, qu'une subvention de 150.000 francs était attribuée aux travaux préliminaires du Centre sportif de Croix.

Cette nouvelle réjouira tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse et qui considèrent que dans ce sens de sérieux avantages ont été accordés par le gouvernement.

L'Administration municipale va immédiatement faire établir un plan des travaux préliminaires à envisager et après la passation des marchés indispensables pour commencer les travaux, le premier coup de pioche sera donné.

Souhaitons qu'il ne tarde pas et que dans un temps peu éloigné le projet sera en voie de réalisation.

JARDINS OUVRIERS

Nous rappelons aux retardataires du Groupe Gaston Priau N° 2 bis (N° 201 à 300), qu'ils peuvent retirer leur carte d'adhérent, ainsi que le paquet de haricots (pour ceux qui en ont fait la demande), au 132, rue Jules Guesde, après 18 h. Les oignons à repiquer sont à leur disposition.

Les jardiniers sont priés de vouloir bien se présenter le plus rapidement possible.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires aura lieu le lundi 18 mai, au local habituel et dans l'ordre suivant :

De 1 à 400, de 9 à 10 h. ; de 401 à 800, de 10 à 11 h. ; de 801 à 1.000, de 11 à 12 h. ; de 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; de 1.401 à 2.029, de 15 à 16 h.

Les allocataires sont priés de remplir et signer leurs coupons ainsi que la déclaration au verso.

Afin d'éviter une longue attente, prière de se munir de monnaie. Une carte d'identité sera exigée.

Les colis des prisonniers. — Lundi 18 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 12 h. 30 à 17 h. Au local du Ravitaillement, 158 rue J. Jaurès, distribution des 11e et 12e colis. Se munir de l'étiquette-adresse, de la carte officielle de prisonnier et des emballages nécessaires.

Etat civil. — **Décès** : Augustin Tellier, 71 ans, employé, rue J. Guesde 71.

WASQUEHAL

Un ouvrier a les doigts sectionnés par une coupeuse

Un accident d'une certaine gravité s'est produit l'autre soir vers 17 h. 30 dans une usine de Wasquehal. L'ouvrier Robert Walmacq, âgé de 17 ans, habitant 23, rue Jean-Jaurès, à Wasquehal, était occupé à la réparation d'une machine à couper, lorsqu'à la suite d'un faux mouvement, il eut les doigts sectionnés par cette coupeuse. Après avoir reçu quelques soins à l'infirmerie de l'usine, le blessé fut transporté à la clinique Descarpentries à Roubaix, où il fut procédé à l'ablation des index, médius et annulaire de la main droite. Cet accident entraînera une incapacité de travail de deux mois environ avec incapacité partielle permanente certaine.

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE ET DU SECOURS NATIONAL

Les secours de chômage seront payés jeudi 21 mai à 14 h., salle des fêtes rue de Roubaix, pour le Capreau et à 15 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre. Le Secours national sera payé le même jour à 14 h. 15, salle des fêtes rue de Roubaix, pour le Capreau et à 15 h. 15, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel.

GRAND TOURNOI DE BASKET-BALL

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Commission a décidé d'organiser un tournoi sur le terrain du Capreau. Les recettes seront destinées aux équipes minimes. Eliminatoires dimanche à 9 h. et se termineront à 17 h. Le lundi, en levée de rideau, les minimes du Capreau affronteront ceux du Centre. Ensuite, de 9 h. à 17 h., les finales.

Société des Jardins Populaires de Roubaix. — Les jardiniers adhérant au groupement de Wasquehal, pourront, sur présentation de leur carte d'adhérent, retirer à la Mairie, 6e guichet, la feuille-réponse du concours-referendum sur l'apprentissage, doté de 20.000 fr. de prix. Cet important concours est réservé aux jardiniers faisant partie du groupement. Les réponses devront être rendues pour le 28 Mai, dernier délai.

Œuvre du Secours National. — Le Comité d'Entr'aide aux prisonniers qui s'occupe également du Secours National organise deux permanences afin de rendre service aux familles exceptionnellement ou passagèrement dans le besoin. Ces permanences sont ouvertes le mardi et le vendredi de 10 à 11 h., l'une au Centre social 1, place Gambetta, pour le Centre, l'autre 2, rue Rosa-Bonheur, pour le Capreau.

La Famille du Prisonnier. — Pour le Centre, permanence au Centre social, 1, place Gambetta, mercredi 20 mai, de 18 à 10 h. Pour le Capreau, permanence salle des Soupes populaires, rue Capreau, samedi 23 mai, de 18 h. 30 à 17 h. 30.

Au Club des Sports réunis. — Lundi à 19 h. 20, réunion du Comité de football, Café Roelens, 51, rue Delerue. Pour la section de gymnastique, répétition générale, salle des fêtes, rue Jean-Macé, mardi à 18 h. 30, sous la direction du professeur Paul Hantson. Pour le basket-ball, entraînement de culture physique, au Stade municipal, mercredi de 16 h. 30 à 20 h. 45. Pour la section de football, culture physique jeudi à 10 h., pour les Minimes et à 10 h. 20 pour les Cadets et Juniors au Stade Municipal, rue Delerue.

HEM

Tournoi de boules à l'Étaque

Résultats du 12 Mai. — **Bouloire Bossut** (Hempempont) : Beulens Jules bat Manche Adolphe, par 9 à 6 ; Bauduin Achille bat Limborg Fernand, par 11 à 1 ; rebattage ; Bauduin Achille bat Beulens, par 13 à 6. — Soussemart Oscar bat les Bras d'Acier N° 2, Ct Selosse, par 7 à 3 ; Losfeld Georges bat Desquiens Pierre, par 6 à 4; rebattage : Losfeld bat Boussemart Oscar, par 7 à 5.

Bouloire Cardonnet (Petit Lannoy) : Devrees Achille bat Le Lannoyen, Ct Vaymel Henri, par 0 à 6; Dartois Alphonse bat Béarez fils, par 11 à 3 rebattage : Devreese bat Dartois, par 9 à 5. — Bocquet Jean bat N'y Tchu ni Tête, Ct Demidelart, par 9 à 6 ; Les Bredouilleus rue de Denain, Ct Lorthioir père, battent la Pomme d'Or, Ct Hornaert Albert, par 6 à 2 ; rebattage : Les Berdouilleux, rue de Denain, battent Bocquet, par 7 à 2.

Bouloire Blieq (Trois Baudets) : Mareceux Charles bat Derache Fernand, par 10 à 1 ; Dermaux Jules bat Danel Pierre, par forfait ; rebattage : Marecaux bat Dermaux, par 14 à 1. — Nys Léon bat La Mairie, Ct Boussemart Pierre, par 7 à 1; Dubus Emile bat Duquesne Henri par 7 à 8 ; rebattage : Dubus bat Nys, par 4 à 2.

Bouloire Samain (Trois Baudets): Lepers Prosper bat Tricoit Charles, par 11 à 2 ; Vandeckerckhove René bat Pottier Jean, par 8 à 3 ; rebattage : Lepers bat Vandeckerckhove, par 7 à 5. — Boussemart Henri bat Leclercq Alfred, par 4 à 6 ; Bonte Etienne bat Dupont René, par 0 à 1; rebattage : Boussemart bat Bonte.

REGIMES ALIMENTAIRES SPECIAUX

Les bénéficiaires de régimes alimentaires spéciaux n'ayant pas encore retiré leur ticket d'huile, sont priés de se présenter lundi 18 mai, au guichet du ravitaillement. Dernier jour de distribution.

Fraternelle des A.C. — Les membres de la Fraternelle des A.C. sont instamment priés d'assister aux funérailles de Jules Dupriez, qui auront lieu le mardi 10 mai, à 16 h., en l'église Saint-Corneille. Assemblée à la maison mortuaire rue de Lille, 101, à 9 h. 45.

Etat Civil. — Décès. — Dupriez Jules, 81 ans, rue de Lille, 161.

LANNOY

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit à l'école des filles, rue Jeanne-d'Arc:

21 mai : rues du Fresnoy, Wattrelos, Toufflers, Fénelon, Descartes, Gutenberg, Thiers, Cohem, Echevin, Vert-Pré, Franklin, Gambetta.

22 mai : rues de Leers, V.-Hugo, Jeanne-d'Arc, Delory, Jean-Jaurès, Courtrai, avenue Paul-Bert, rues Jeanne-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G.-Six, Desplechin, Heapel, Eglise.

23 mai : rues J.-Guesde, Faidherbe, Hem, A.-France, Jouffroy, Gavrois, E.-Zola, G.-Dubled, Négrier Catinat.

26 mai : rues Chanzy, H.-Ghesquières, Pasteur, Parc-des-Sports, Hoche, Carnot, Justice, E.-Renan, E.-Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Camp-de-Mars, Colisée, Isly, Belfort.

27 mai : rues de Lannoy, Saintgro, Metz, Strasbourg, des Champs, Jardins, Lorraine, Alsace, Mulhouse, Bon-Poste, Rabelais, Tour-Eiffel et Berthelot.

Une arrestation. — La police locale a procédé à l'arrestation de Dupont Charles, 53 ans, monteur-mécanicien, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, 9, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

LYS-LEZ-LANNOY

Alcool à brûler. — Les personnes inscrites en vue de la distribution de bons d'alcool à brûler sont priées de se présenter à la Mairie, 2e bureau, le lundi 18 mai, dans la matinée, afin de les retirer.

Aucun bon ne sera plus distribué après cette date.

FUNÉRAILLES

Monsieur L. LOBRY ;
Madame DELATTRE-GAMBLON ;
Madame LOBRY-DILLY ;
Et toute la famille ;
font part des funérailles de

Madame Louis LOBRY
Née Simone DELATTRE

Mesdemoiselles Monique LOBRY et Thérèse LOBRY

décédées à Péronne, lors du bombardement du 17 Mai 1940. Qui auront lieu à Villers-Plouich, le Mercredi 20 Mai 1942.

Réunion à l'église à onze heures (H. A.) — L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

507

HALLUIN

Les funérailles de M. le docteur Mahieu

Samedi matin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, ont eu lieu les funérailles de M. le Dr Mahieu.

Les coins du poêle étaient portés par MM. Jean Sion-Lemaître, industriel et ami personnel du défunt ; le docteur Roussel, membre du Conseil de l'Ordre des Médecins ; les docteurs Dereu et Louf, d'Halluin ; Gabriel Poursuira, pharmacien, et Alfred Demeestère, industriel et président du Secours national.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Pierre Mahieu, accompagné de l'abbé Lemaître, professeur au collège de Tourcoing, et par le gendre du défunt, A. De Laubier, accompagné de M. l'abbé Dehondt, curé du Colbras, à Halluin. Une plaque était offerte par le personnel de l'Usine Mahieu et Cie, à Comines.

Suivant le corbillard avait pris place une importante délégation de médecins de la région.

Dans l'assistance, outre de nombreuses personnalités locales et régionales, on notait la présence de délégations de la gendarmerie, des services actifs et sédentaires de la douane, de la police, des douanes belges, etc...

Au cimetière, sur le bord de la tombe, un discours a été prononcé par M. le docteur Six, au nom du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins.

LE SERVICE D'EBOUAGE

Les habitants sont tenus de balayer les trottoirs, rues et fils d'eau et de déposer les poubelles devant leurs habitations avant huit heures du matin les jours d'enlèvement des ordures ménagères de leur quartier, à savoir : le mercredi, dans le quartier du Cimetière ; le jeudi, dans le quartier de la Pannerie ; le vendredi, dans le quartier de la Gare.

Il est formellement interdit de mêler aux immondices et ordures ménagères, des débris solides tels que tessons de bouteilles, vieilles boîtes de conserves, vieux seaux, débris de verres, etc... Ces débris, rassemblés dans un récipient spécial, seront ramassés une fois par quinzaine. Les 1er et 3e lundis du mois, dans le quartier du Cimetière ; les 1er et 3e mardis du mois dans le quartier de la Pannerie ; les 1er et 3e mercredis du mois dans le quartier de la Gare.

Le poids des poubelles ne peut dépasser 30 k. Elles ne peuvent en aucun cas contenir du fumier de porc ou de lapin.

Les jours fériés, le service d'enlèvement des poubelles et le balayage n'ont pas lieu. Ils sont reportés à un autre jour qui est porté à la connaissance des habitants par la Presse et affiches.

Des contraventions. — La police locale vient de rédiger des contraventions à charge de la femme Ameloot, née Vanhauwaert, cafetière, demeurant 95, rue de Lille, pour fermeture tardive de son estaminet.

Mme Dekel Elza, épouse Fallé, demeurant rue Emile Zola, et Achille Saint-Venant, 66, rue de la Gare, pour avoir laissé danser dans leurs estaminets.

Un cultivateur du Mont, Raoul Vanneste, demeurant 96, chemin de Loisel, pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, le soir.

Famille du prisonnier. — Ce lundi matin, au 42, rue Jean Jaurès, permanence de 9 h. à midi.

Les "gueuletons" de 1919 à 1939 font les rhumatismes de 1942

Fatigués par l'âge et une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie, l'estomac et l'intestin digèrent au ralenti; les reins "bloqués" peu à peu n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique : les déchets s'accumulent et tournent en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Prenez chaque matin, dans le déjeuner ou dans un verre d'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 5 sels minéraux (y compris les célèbres sels de Carlsbad), agissant à la façon des eaux thermales sur les organes d'élimination, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment : toutes les douleurs de l'acide urique cessent. Les digestions sont faciles. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. Toutes pharm.

RONCQ

BONS D'ACHAT DE PANTOUFLES, ESPADRILLES ET GALOCHES

Demain lundi 18 mai, au bureau, rue des Arts, distribution des feuilles de demandes de 16 h. à midi et de 18 à 18 h. Ces feuilles, dûment remplies, devront être rentrées pour le samedi 23. Seules les demandes pour les articles suivants seront acceptées : vêtements, pantoufles, galoches, espadrilles, chaussures hommes.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement de la première quinzaine de mai au bureau de poste, le lundi 18 mai, de 8 à 12 h., de 1 à 350 ; de 14 à 16 h., au-dessus de 350. Se munir de monnaie.

BONDUES

Coin de terre. — Les sociétaires sont avisés qu'ils peuvent retirer leurs haricots (lingots, flageolets) 500 grammes, lundi 18 Mai, de 17 à 19 heures, au siège. Paiement des cotisations des retardataires.

LINSELLES

AUX CHOMEURS

Le prochain pointage est fixé au lundi 18 mai, de 8 h. à 9 h. 15.

Les intéressés ayant des membres de leur famille travaillant, doivent en vue du prochain paiement se munir du bulletin de salaire de ces derniers.

Chiffre d'affaires. — C'est le lundi 18 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, que le receveur se tiendra à la disposition des intéressés pour le paiement du chiffre d'affaires.

MOUVAUX

La fête de la Pentecôte

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le Comité d'Entr'aide organise le dimanche 24 Mai, Pentecôte, une fête de bienfaisance au profit des prisonniers de guerre et familles nécessiteuses de la Ville.

Le programme de cette fête, qui s'annonce sous les plus beaux auspices, débutera à 15 h. En voici les principaux points : concert par la Musique Municipale ; mouvements rythmiques par les élèves de l'Ecole Maternelle ; la ronde des Petits Pierrots ; le Petit Cheval, de L. Straub ; productions gymniques par les Sociétés de gymnastique de la Ville ; ballets artistiques. Enfin, pour clôturer la fête, le brillant jazz mouvallois « Billy And Partners » exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

Des programmes donnant droit au tirage d'une magnifique tombola, seront mis en vente.

Etat Civil. — Naissance : Françoise Nollet, 150, rue Pasteur.

MARCQ-EN-BARŒUL

RECEPTION DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétaire général de la Mairie se voit dans l'obligation, en raison des charges toujours plus nombreuses et plus compliquées attachées à sa fonction, de demander aux habitants de ne pas s'adresser au Secrétariat pour des questions qui peuvent être traitées par les chefs de bureau ou par les différents services de la Mairie.

Il les prie de se renseigner auprès de l'appariteur-concierge qui les dirigera vers les bureaux ou guichets qui les concernent.

Les heures de réception du Secrétariat restent fixées comme suit : matin, de 10 à 12 h. ; soir, de 16 à 17 heures.

Le Secrétaire Général prie instamment le public de bien vouloir s'y conformer.

Avis aux détenteurs de chevaux. — Le Maire informe les détenteurs de chevaux acquis depuis le 26 Mars 1942, qu'ils doivent en faire la déclaration d'urgence en Mairie (Bureau de l'Agriculture).

Vérification des poids et mesures. — La vérification aura lieu le mardi 19 Mai, de 14 à 16 h., au café Mignot, pour les industriels convoqués.

Les marchands ambulants et les commerçants de l'alimentation qui n'ont pas fait vérifier leur matériel en 1941, peuvent se présenter.

Etat Civil. — Naissances : Louise Desquiens, rue Pouquet, 280 ; Nicole Bleis, rue J. Delcenserie, 76 ; Anne Creeyneet, allée Gabriel, 6 ; Denise Rose, rue Scrive, 88 ; Jean Dejeegère, rue des Chrysanthèmes, 10 ; Sabine Langlart, avenue de la Marne, 18.

Publications. — Ferdinand Toreau, chauffeur d'auto à Roubaix, et Régina Maes, femme de ménage, place Abbé Lamire, 8 ; Charles Jampene, manœuvre à Merquette, et Gabrielle Bostoen, passeuse, rue de la Prévoyance, 88 ; Henri Dutru, gardien de la paix, rue R. Derain, 132, et Jeanne Claus, s. p., rue R. Derain, 182.

Décès. — Emile Muillier, représentant, 63 ans, rue du Lazaro, 44 ; Basile Quesnel, retraité, 90 ans, rue de l'Ermitage ; Jeanne Egroizard, épouse Caille, ménagère, avenue des Tisseranda, 22.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LES FAUX TICKETS DE PAIN

Le jeune R. S..., 16 ans, domicilié à Mouscron, rue Serpentine, a été surpris à la boulangerie Ghesquière, 204, rue de la Croix-Rouge, alors qu'il tentait de se faire servir du pain à l'aide de tickets suspects. Une enquête est ouverte par M. Redouin, commissaire de police du 3e arrondissement.

UN RENARD A DEUX PATTES

Plainte pour vol de trois poules commis au cours de la nuit de vendredi à samedi, a été déposée par M. Henri Ladsous, fabricant de meubles, 272, rue du Chêne-Houplines. Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

CENTRAL CINE

Un grand film maritime
L'OR DU CRISTOBAL
avec Ch. Vanel, Dita Parlo, A. Préjean
ACTUALITES
Dimanche 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
Demain lundi : 3 h. et 7 h.
2.530

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 6. — Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot :

Le 20 mai : Rues de l'Egalité, Avesnes, Florence, Prairie (70 à la fin et 86 à la fin), Boileau, Delplanque, de Varsovie, Rouget-de-l'Isle, Courtrai.

Le 21 mai : Rues du Pont-de-Neuville, Maisence (341 à la fin et 350 à la fin), Er.-Rohan, Toulon, Roulers, Mac-Donald, d'Audenaerde, de Châteaudun, Roitelets (pairs), de Neuville, Basse (27 à 137), Ch. F.-Forest (2 à 28), Ch. Gramme, rues des Coulmiers, Louvois.

Le 22 mai : Rues de l'Yser, de Reckam, d'Iseghem, Ermitage, de Gand (325 à la fin et 294 à la fin).

Secteur N° 8. — Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot :

Le 18 mai : Rues de Menin (109 à la fin et 108 à la fin), Saint-Roch, Maréchal-Ney, Jourdan, Houchard (1 à 41 et 2 à 42) ; Madagascar (1 à 31 et 2 à 26), Marceau, Flandres, Comines.

Le 16 mai : Rues de la Latte, Desaix, Calvaire (69 à 74), Brest, Tunis, Général-Labarpe, Maréchal-Bruno.

Le 20 mai : Rues Lodi, Canada, Roncq, Orions, d'Alexandrie, Raspail, Monge, Nationale (114 à la fin et 107 à la fin).

Le 21 mai : Rue Fin-de-la-Guerre, rues de Dahomey, du Moulin, Jean-Jaurès, du Repos, Abattoir, contour Abattoir, rue Montesquieu.

Le 22 mai : Rues du Général-Souham, du Général-Douai, d'Ostende, Coin-de-Terre, Chartres, Venise, du Brun-Pain.

Le 23 mai : Rues de Rochefoucault, des Champs, de Bruxelles, Contour Sainte-Anne, rues de l'Hippodrome, A.-Dumas, Buenos-Ayres, Besançon, Courses, chemin Denis-Papin.

LAMPES DE RADIO

Certaines lampes de radio sont introuvables. Ménagez les vôtres. Si vous voulez savoir comment vous pourrez prolonger leur durée, écrivez à Radio-L.M.T., 46, quai de Boulogne, Boulogne-Billancourt (Seine).

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX DECONINCK - DEKUYSSCHE

Parmi les ménages qui vont célébrer leur anniversaire de cinquante ans de mariage le lundi de la Pentecôte, nous distinguons aujourd'hui les époux Deconninck-Dekuyssche, domiciliés 45, rue Racine.

M. Henri Deconninck, né à Tourcoing le 10 juillet 1866, épousa, le 8 juillet 1892, à l'âge de 26 ans, Mlle Victorine Dekuyssche, tourquennoise d'origine également, née le 6 mars 1880.

De cette union naquirent trois enfants, dont l'un, une fille, entoure actuellement de soins particulièrement dévoués les deux vieux époux.

A leur intention, une messe sera dite le lundi 25, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques, après quoi les jubilaires se rendront à la Mairie pour la réception qui est prévue pour 11 heures.

Aux restrictions opposons un fortifiant

Aujourd'hui où l'on mange moins, beaucoup de gens se trouvent bien de prendre avant les repas un verre à madère de Quintonine. La Quintonine ne saurait, bien entendu, remplacer la viande, mais grâce à sa kola, aliment d'épargne, à son glycérophosphate de chaux et à ses toniques, elle vient utilement en aide à l'organisme, et s'oppose aux effets des restrictions. 8 fr 80 Ttes Phies 11.245

Pour les prisonniers de guerre

Le bureau de la Famille du Soldat Tourquennois a reçu les dons suivants :

1. Du comité d'entr'aide des Phalempins, 500 fr. ; 2. De M. Eugène Six, charcutier, 380 fr. ; 3. De Mme Raymonde Fleuriste, 50 fr. ; 4. Quête faite au café de l'Isly, 100 fr. ; 5. Don anonyme, 100 fr. ; 6. Collecte faite parmi les charcutiers de la ville, 2.000 fr. ; 7. Produit du concert donné par le comité du Pont de Neuville de la Famille du Soldat Tourquennois, présidé par M. Martel, et collecte par les membres de ce comité, 8.252 fr. 15.

Le bureau de la Famille du Soldat Tourquennois adresse ses plus chaleureux remerciements à ces généreux donateurs.

Secours aux familles privées de ressources

Le paiement des allocations pour la 1re quinzaine de Mai, aura lieu au Bureau de Bienfaisance le jeudi 21 Mai, de 8 h. 30 à 10 h., numéros impairs ; de 10 à 11 h. 30, numéros pairs.

Les intéressés sont priés de respecter l'horaire ci-dessus. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

EXPRESSIONS
"Vive comme la poudre"
— Excessivement vive —
... mais pour garder à votre visage sa poétique douceur, choisissez une des 7 nuances subtiles de la transparente
POUDRE DE BEAUTÉ
GIBBS

Ravitaillement en margarine

Les épiciers détaillants de Tourcoing sont avisés que la répartition aura lieu pour eux du 18 au 23 mai.

Ils devront remettre aux répartiteurs :

1° Les tickets « population » d'avril collés par rations de 100 gr. à raison de dix rations sur chaque face des feuilles de tickets.

Assembler les feuilles et y inscrire leur nom, adresse et numéro de la carte.

Il est de leur intérêt de bien suivre ces instructions faute de quoi le service de contrôle les obligerait à coller séparément les tickets de 5, 10 et 25 grammes ;

2° Sans les coller, les tickets travailleurs lourds, frontaliers, malades Allemands et militaires isolés de mai.

LEVURE ALSACIENNE
alsa
la levure de sécurité

Plants de céleris pour les jardiniers

Le député-maire avise les jardiniers désireux de se procurer des plants de céleris qu'ils pourront se présenter à la mairie annexe, rue Paul-Doumer, 2, mardi 19 mai, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., pour retirer un bon d'attribution.

Ils sont priés de se munir de la carte d'alimentation et si possible de la carte de jardins. Une cotisation de 2 fr. 50 par botte (25 plants) sera réclamée au profit du bureau de bienfaisance. Le nombre de plants étant limité, il ne pourra être donné satisfaction qu'aux mille premiers inscrits et il ne pourra être délivré qu'une seule botte par personne.

Les plants pourront être enlevés immédiatement après l'inscription au jardin botanique, 32, rue du Moulin-Fagot, sur présentation du bon et uniquement dans le courant de la journée du mardi 19 mai.

A LA SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

La Sauvegarde des Nourrissons informe les mamans, qu'en raison de l'ouverture des jardins des mères, la consultation du lundi 18 est reportée au mardi 19 mai, à 10 heures.

Sociétés et Comités

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) se tiendra à la disposition des Artisans et Artisanes de Tourcoing et environs, au siège, 2, place de la République « Café du Centre », aux jours et heures ci-après : Lundi, de 18 h. à 17 h. 30.

Pour tous renseignements sur la Législation artisanale. Les nouvelles inscriptions seront reçues.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-François Nys, Ch. Mercelin Berthelot, 148 ; Joëlle Béghin, rue des Maraîchers, 124 ; Renée Delporte, rue Houchard, 106 ; Michel Hernout, rue des Piats, 92 ; Annie Muller, rue Gustave Delory, 29.

Publications : Marcel Maspelaere, confiseur, rue de la Baille, Appt 7 et Marie Muller, lisseuse, rue du Calvaire, 14 ; Henri Hoste, ébéniste, rue de Lorraine, 18 et Jeanne Leman, couseuse, rue de Dijon, 29 ; Georges Douterluingne, bobineur, rue de la Latte, 148 et Geneviève Engels, soigneuse, rue des Champs, 107 ; Jean Bailleul, opticien, rue du Château, 45 et Andrée Delahousse, employée, rue d'Anvers, 18 ; Maurice Ottebeert, mécanicien, rue des Orions, 319 et Gilberte Meetdeg, bobineuse, rue de Neuville, C. Desmettre, 18.

Décès : Arthur Poulain, 77 ans, rue d'Havré, 6 ; Marie Catteau, 80 ans, Vve H. Desplanque, rue de Lille, 121 ; Juliette Rivière, 81 ans, Vve L. Desmons, rue de la Croix-Blanche, 50 ; Victor Labègue, 31 ans, employé au chemin de fer, rue de l'Industrie, 24 ; Auguste Bacheiet, 71 ans, employé, rue de Dunkerque, 130 ; Félix Dhorre, 58 ans, domestique, à Roncq; Lucie De Grendel, 68 ans, Vve Dron, rue du Brun-Pain, 40 ; J.-Bte Steux, 73 ans, rue de Mouscron, 19.